REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU LOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_28_045-DE Reçu le 02/12/2024

DELIBERATION N°2024-11-28/045 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28/11/2024 - 14 heures

M PIASER Bernard Maire de LUZECH Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBJET: ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME

Vu le Code général de la fonction publique

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 21/11/2024;

Considérant la volonté de la collectivité de structurer ses services, afin de garantir davantage de cohérence ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : D'approuver l'organigramme des services du CCAS de Luzech, à compter du 1er décembre 2024, annexé à la présente délibération

Article 2 : De charger le Président de l'application des décisions prises.

La secrétaire de séance,

A Luzech, le 28 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme Le Président du CCAS

100

Delphine AZNAR

Bernard PIASER

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7; Téléphone : 05 62 73 57 57; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU LOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024 11 28_045-DE Reçu le 02/12/2024

Rendu exécutoire le : 28 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à quatorze heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER.

Procuration: Mme Monique EVIN (a donné procuration à M. Bernard PIASER),

Etaient absents ou excusés: Mme Christine CALVO, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE Mme Monique EVIN, Mme Brigitte PASSEDAT.

Assistaient: M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers: 11

Présents: 6

Absents/Excusés: 5

Procuration: 1

Votants: 7

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

4. Adoption de l'organigramme.

POUR: 7

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Adoptée à l'unanimité.